

Prévention et contrôle des infections

Directives sur les visites

Exemption pour raisons de compassion pour les personnes de soutien désignées (PSD) qui ont un résultat positif à la COVID-19 ou qui sont asymptomatiques (contacts étroits d'un cas de COVID-19) – Toutes les phases

Le Réseau de santé Vitalité peut accorder un droit de visite pour des raisons de compassion aux personnes de soutien désignées (PSD) qui ont un résultat positif à la COVID-19 ou qui sont asymptomatiques (contacts étroits d'un cas de COVID-19 confirmé ou probable).

Les directives s'appliquent dans le cas des populations de patients ci-dessous* :

- Patients en fin de vie dont le score à l'échelle de performance pour soins palliatifs est < 20 %;
- Patientes en phase de travail et d'accouchement;
- Patientes qui viennent d'accoucher.

Critères de visite

1. PSD positives à la COVID-19 :

- Elles doivent être asymptomatiques ou leurs symptômes doivent être résolus;
- Elles n'ont pas eu de la fièvre et elles n'ont pas pris d'antipyrétiques depuis au moins 24 heures;
- Leur test positif remonte à cinq jours.

Note : Après la visite, toutes les surfaces fréquemment touchées seront lavées et désinfectées. Le patient continuera à faire l'objet de mesures d'isolement.

2. PSD qui sont des contacts étroits d'un cas de COVID-19 confirmé ou probable :

- Elles doivent être asymptomatiques;
- Elles doivent avoir obtenu un résultat négatif à un test PCR avant leur arrivée à l'établissement (test réalisé dans les 48 heures avant la visite)*;
- Elles acceptent de subir un test aux jours 5 et 10 (si les visites se poursuivent).

Note : Après la visite, toutes les surfaces fréquemment touchées seront lavées et désinfectées. Les mesures d'isolement seront interrompues.

Directives sur les visites

- L'accès doit être approuvé par le directeur du service ou son remplaçant désigné.
- Le patient ou son mandataire spécial accepte la tenue de la visite.
- En concertation avec le secteur de prévention et de contrôle des infections (PCI), le directeur du service ou son remplaçant désigné et l'infirmière gestionnaire établissent un plan de déplacement de la PSD jusqu'à la chambre du patient.
- La PSD doit suivre les mesures de PCI selon les directives du personnel (faire l'hygiène des mains, rester à l'écart des personnes qui ne font pas partie de son foyer, toujours porter le masque, etc.).
- La date et l'heure de la visite sont établies à l'avance avec l'infirmière gestionnaire ou son remplaçant désigné.
- Le patient est dans une chambre privée ou il est le seul occupant de la chambre; en outre, il est soumis à des précautions (gouttelettes/contact).
- La PSD est accompagnée directement à la chambre du patient.

- La PSD doit être la seule personne visitant le patient pendant toute la durée de la visite.
- La PSD sera isolée avec le patient et elle doit demeurer dans la chambre avec le patient. Le non-respect à tout moment des mesures de PCI et des directives du personnel entraînera le départ exigé de la PSD.
- La PSD recevra un plateau-repas si la visite est longue.
- Il faut prévenir le secteur de PCI en cas de non-respect des protocoles de PCI.

NOTE : Le Réseau peut aussi envisager ce processus dans des circonstances exceptionnelles pour des raisons de compassion dans le cas de populations de patients autres que celles énumérées précédemment; une telle décision relèverait alors du directeur du service.

- * Si la visite de la PSD est sensible au facteur temps et que la PSD n'a pas subi un test PCR dans les 48 dernières heures, il est possible d'utiliser un test GeneXpert pour accélérer la tenue de la visite. Un test PCR devrait être demandé par le médecin traitant du patient devant recevoir la visite.

Références

Alberta Health Services. Compassionate Exemptions from Quarantine & Access Restrictions for Visitation. 31 janvier 2021.

<https://www.albertahealthservices.ca/topics/Page17252.aspx>

Prince Edward Island. Visitor policy and protocols for Health PEI facilities, including Long-Term Care Facilities. Décembre 2021.

<https://www.princeedwardisland.ca/en/information/health-pe/visitor-policy-and-protocols-for-health-pe-facilities-including-long-term>